

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFEZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, June 1980

COMMUNITY EMERGENCY AID TO REFUGEES OVER THE PERIOD 1975-1980

Since 1975¹ Community aid to refugees and displaced persons, in the form of financial or food aid, has totalled \$570 million, spread over 221 operations.

The increase in the number of operations and the scale of commitments during this period reflects the acuteness of the refugee problem in various parts of the world. The number of Community operations rose from 16 totalling \$40 million in 1975 to 68 totalling \$140 million in 1979, a figure which has already been equalled in the first six months of 1980.

Forms of action

There are three categories of instruments at the Community's disposal for the purpose of helping refugees:

- (a) exceptional aid,² for which the ACP countries are eligible under the Lomé Convention;
- (b) aid to disaster-stricken civilian populations, for which an appropriation is entered in the Community Budget;
- (c) food aid.

The Community's resources are most substantial in the case of food aid: over the period in question operations under this heading accounted for 79% of total aid (\$451 million)³ compared to 6.6% for "Lomé" exceptional aid (\$38 million) and 14.2% for other financial aid (\$81 million). However, since 1978, the relative importance of financial aid has significantly increased (to 37% in 1979 and during the first six months of 1980).

Target regions

For the period as a whole operations in all categories can be broken down as follows:

¹ Up to 15 June 1980.

² 150 million EUA under Lomé I.

³ Food aid calculated at world prices - the budgetary cost is significantly

2.

Africa:	\$160 million (28%)
(of which East Africa:	\$ 91 million)
Middle East:	\$150 million (37%)
Asia:	\$184 million (32%)
Other:	\$ 14 million (2%)

Obviously these proportions have fluctuated from year to year. At the beginning of the period Middle East refugees received by far the highest proportion of aid. In 1979 aid to the South East Asian refugees rose to \$88 million (63% of the total), while during the first six months of 1980 the largest contribution has gone to Africa (\$52 million, i.e. 37% of the total).

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, juin 1980

AIDES D'URGENCE DE LA COMMUNAUTE EN FAVEUR DES REFUGIES 1975-80

Depuis 1975 (1) la Communauté a consacré 570 Mio de \$ à l'aide aux réfugiés et personnes déplacées, sous forme soit d'aide financière soit d'aide alimentaire, correspondant à un total de 221 actions.

Au cours de cette période l'augmentation du nombre des actions et des crédits engagés témoignent de l'ampleur prise par le problème des réfugiés dans diverses régions du monde. En 1975 16 actions communautaires étaient engagées, pour un montant total de 40 Mio \$, le nombre d'actions passe à 68 en 1979 pour un montant de 140 Mio de \$. Le même chiffre de 140 Mio de \$ est déjà atteint pour les 6 premiers mois de 1980.

Les modes d'action

La Communauté dispose pour venir en aide aux réfugiés de trois catégories d'instruments :

- a. les aides exceptionnelles dont peuvent bénéficier les pays ACP au titre de la Convention de Lomé (2),
- b. les aides aux populations civiles victimes de catastrophes pour lesquelles des crédits sont prévus au budget de la Communauté,
- c. l'aide alimentaire.

C'est au titre de l'aide alimentaire que la Communauté dispose des moyens les plus importants : les actions engagées à ce titre au cours de la période considérée représentent 79 % du total (451 Mio \$) (3), contre 6,6 % pour les aides exceptionnelles "Lomé" (38 Mio de \$) et 14,2 % pour les autres aides financières (81 Mio de \$). Depuis 1978 toutefois l'importance relative des aides financières s'est sensiblement accrue (37 % en 1979 et pour les 6 premiers mois de 1980).

Les régions d'intervention

Sur l'ensemble de la période les interventions, toutes catégories, se répartissent comme suit :

- Afrique :	160 Mio de \$ soit 28 %
(dont Afrique de l'Est :	91 Mio de \$)
- Proche Orient:	150 Mio de \$ soit 37 %
- Asie :	184 Mio de \$ soit 32 %
- autres :	14 Mio de \$ soit 2 %

Ces proportions ont évidemment varié d'année en année. Les interventions en faveur des réfugiés au Proche Orient constituaient en début de période le poste de loin le plus important. En 1979 les actions en faveur des réfugiés en Asie du Sud-Est atteignent 88 Mio de \$ (63 % du total). Pour le premier semestre 1980 les crédits les plus importants vont à l'Afrique (52 Mio de \$, soit 37 % du total).

(1) jusqu'au 15.6.1980

(2) 150 Mio UCE pour Lomé 1

(3) aide alimentaire évaluée aux prix mondiaux - le coût budgétaire est sensiblement plus élevé.